



La culture d'évaluation dans les collèges du Québec : UN ÉTAT DES LIEUX APRÈS VINGT ANS DE PRATIQUE D'ÉVALUATION PARTAGÉE

Québec, le 5 juin 2014. La présidente de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, M^{me} Céline Durand, a rendu public aujourd'hui, à Montréal, un document intitulé *La culture d'évaluation dans les collèges – Vingt ans d'expérience partagée*. Ce document présente les principales conclusions de la vingtaine d'opérations d'évaluation de la Commission depuis 1993 et les résultats de la tournée effectuée dans les collèges entre l'automne 2012 et le printemps 2014. Il présente aussi les témoignages des personnes ayant présidé la Commission et d'acteurs du réseau collégial. « L'état des lieux démontre que les collèges ont acquis la maturité nécessaire en matière d'évaluation pour réussir le nouveau défi que représente l'autoévaluation de l'efficacité de leur système d'assurance qualité », a déclaré la présidente.

Une tournée axée sur l'expérience acquise et sur l'identification des besoins pour l'avenir

En allant à la rencontre de la centaine d'établissements du réseau, la Commission souhaitait faire le point sur l'état du développement de la culture d'évaluation. Cet exercice devait lui permettre de rendre compte de l'effet des opérations qu'elle a menées depuis vingt ans et de la mise en place de mécanismes d'évaluation sur l'implantation et le maintien d'une telle culture. La démarche a amené chaque collège à établir le portrait de sa situation et à déterminer les enjeux qui en découlent de même qu'à cibler les défis qu'il aura à relever plus particulièrement lors de l'autoévaluation de l'efficacité de son système d'assurance qualité. L'information recueillie a permis à la Commission de mieux cerner le profil de chaque collège en vue de planifier l'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité de chacun.

Une culture d'évaluation en constante évolution

Les résultats de la tournée montrent que les collèges maîtrisent de mieux en mieux la mise en œuvre des mécanismes réglementaires et légaux relatifs aux programmes d'études, à l'évaluation des apprentissages et à la planification stratégique de même qu'à celle liée à la réussite. Lorsqu'ils ont procédé à l'inventaire des pratiques institutionnelles mises en place au fil des ans pour soutenir l'efficacité de leurs mécanismes d'assurance qualité, certains collèges ont été surpris par le nombre de ces pratiques. Ces dernières sont d'ailleurs généralement imbriquées les unes aux autres. C'est notamment le cas de l'établissement des priorités institutionnelles, de l'élaboration des plans de travail annuels, du fonctionnement des comités de travail, de la détermination du cycle de gestion des programmes, de l'élaboration des plans-cadres de programme et des plans de cours ou encore de la constitution et de l'entretien d'un système d'information.

Des collègues résolument tournés vers l'avenir

Après vingt ans d'expérience partagée en matière d'évaluation, les collègues sont maintenant en mesure d'assurer que leurs actions s'inscrivent dans un processus continu d'amélioration de la qualité. La teneur des échanges lors de la tournée illustre leur volonté d'aller de l'avant et de prendre le virage proposé en examinant l'efficacité des mécanismes d'évaluation qu'ils ont mis en place. Pour sa part, la Commission évaluera l'efficacité du système d'assurance qualité de chacun des collègues afin de continuer à contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et d'en témoigner.

« À quelques reprises déjà, la Commission s'est dite convaincue que les collègues possédaient l'expérience nécessaire pour assumer de plus grandes responsabilités en matière d'évaluation. Les résultats de la tournée confirment que tel est le cas et confortent la Commission dans le choix qu'elle a fait de passer d'une évaluation par objet à une évaluation systémique », a conclu la présidente de la Commission, M^{me} Durand.

À propos de la Commission

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et de témoigner de cette qualité. Pour assurer l'accomplissement de sa mission et susciter un véritable engagement dans la recherche continue de la qualité de la formation, la Commission privilégie un processus d'évaluation fondé sur la participation et la collaboration des collègues et de leur personnel.

Le document publié est disponible en format numérique sur le site Internet de la Commission au www.ceec.gouv.qc.ca/fr/publications/autres_documents.htm.